



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier.
Nathalie Houdayer.



Associations

La liste des adhérents n'est pas diffusable

Soit une association qui sollicite une subvention auprès d'une commune ou qui lui demande la mise à disposition d'une salle... La commune peut-elle subordonner sa réponse à la prise de connaissance de la liste nominative des adhérents de l'association ?

Non ! Une commune qui en douterait peut consulter l'arrêt du Conseil d'État n° 182912 du 28 mars 1997. Ou encore la réponse du ministre de l'Intérieur à la question écrite n° 35676 de Marie-Jo Zimmermann, députée UMP de la Moselle... L'arrêt du Conseil d'État comme la réponse du ministre de l'Intérieur sont en cohérence avec l'article L. 1611-4 du code général des collectivités territoriales. Si elle a attribué une subvention, une commune peut seulement exiger de l'association la remise d'une copie certifiée de ses budgets et de ses comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

Remarquons qu'en 1997 ou en 2013, l'Union européenne n'avait pas encore adopté son Règlement général sur la protection des données (RGPD) qui gouverne la collecte et le traitement des données à caractère personnel. Le RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018.



Gérontologie

Quand les personnes les plus âgées constituent un « marché »...

En Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), on souhaite à tous les résidents une qualité de l'accompagnement dans la vie au quotidien et une qualité des soins. Par contre, il est difficile de mettre en œuvre des évaluations avec des indicateurs qui puissent véritablement rendre compte de ce qui se passe en interne.

Pour des raisons éthiques, il est déjà difficile d'imaginer qu'en France, on puisse payer plus ou moins cher selon les établissements. Peut-on supposer que plus la facture est élevée pour le résident, meilleure est la qualité des prestations ? Pas certain du tout ! Les structures privées à but lucratif ont des tarifs plus élevés, mais quelle part va à la qualité des prestations et quelle part va à la rémunération des actionnaires ?



Ce questionnement en amène un autre : jusqu'à quel niveau un organisme gestionnaire doit-il se développer pour espérer toujours réaliser des économies sur les frais de structure ? Dans une approche économique, y a-t-il des seuils ?

Dans le secteur des Ehpad à but lucratif, la France compte maintenant plusieurs mastodontes. Le groupe Korian est solidement ancré à la première place avec plus de 300 établissements ⁽¹⁾ pour un

(1) – Dont le Chêne d'Or à Bonchamp-lès-Laval et le Castelli à L'Huisserie.

total avoisinant les 25 000 lits. Korian est également implanté en Allemagne, en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas et en Espagne. Le groupe gère des Ehpad, mais aussi des résidences seniors avec services, des cliniques... Il souhaite investir le secteur du domicile.

Le groupe a notamment pour actionnaires Prédica (filiale du groupe Crédit Agricole Assurances), Investissements PSP (gestionnaire de fonds pour des régimes de pensions au Canada), Malakoff Médéric Assurances... En France, ses

principaux concurrents sont Orpéa et DomusVi – tous les deux également implantés à l'étranger.

Peut-on supposer que les groupes privés à but lucratif vont poursuivre leur développement en France ? On peut formuler l'hypothèse d'une diversification de leur activité, en particulier vers le secteur du domicile, mais pour les Ehpad, avec la stagnation actuelle des créations, le marché arrive probablement à un plafond pour les constructions, mais il n'est pas forcément fermé à des rachats.



Politique

Le Rassemblement national sort perdant à Laval (cette fois-ci)

En 2014, à Laval, la liste Front national (FN) conduite par Jean-Christophe Gruau avait obtenu 1 977 voix. En 2020, la liste Rassemblement national (RN) conduite par Jean-Michel Cadenas en a obtenu 692 – soit un nombre de voix presque divisé par trois ! Plus aucune représentation au conseil municipal...

Comment analyser cette situation ? D'emblée, on pense à l'abstention. Peut-être, si on raisonne en nombre de voix obtenues, mais l'hypothèse ne tient plus si l'on observe le

pourcentage des voix exprimées : en 2014, la liste FN avait réalisé un score de 10,1 % ; la liste RN de 2020 descend à 6,2 %. Ainsi, celle-ci n'a pas mobilisé l'électorat habituel d'extrême droite.

Parmi les autres hypothèses plausibles, on peut évoquer l'actuelle stratégie de Marine Le Pen qui s'est assagie pour endosser une carrure présidentielle. Mais l'outrance séduit une partie de l'électorat. Jean-Michel Cadenas a-t-il été trop « raisonnable » – surtout à le comparer avec un Jean-Christophe Gruau qui tirait dans tous les sens, à un point tel qu'il s'est vite révélé incontrôlable et indésirable au sein du parti d'extrême droite ?

Probablement le RN, localement, a-t-il payé son déficit d'image ? Pas de photo de groupe : cela suscite l'incompréhension en Mayenne où on a légitimement envie de voir la tête de ceux pour lesquels on vote. Pas de photo de groupe ? Une moyenne d'âge somme toute assez élevée avec, surtout, un très important écart à la moyenne. Forcément, cela suscite du scepticisme...

Mais attention ! L'électorat est versatile. Attention à la douche froide sur d'autres élections.



« La fascination exercée par toutes les avancées technologiques, et l'euphorie du toujours plus qui date des Trente glorieuses, commencent maintenant à faire place aux doutes et à l'inquiétude. (...) Les jeunes sont de moins en moins nombreux à croire aux lendemains qui chantent relevant des approches consuméristes... Ils se montrent, par contre, de plus en plus préoccupés par toutes les atteintes à la nature (...). Ils savent qu'ils vont en payer les conséquences au prix fort, que le fait, tout simplement, de pouvoir respirer un air de qualité devient un luxe. Ils réalisent surtout que nous leur léguons une planète profondément dégradée, moins fertile, moins belle, moins accueillante que celle que nous avons-nous-mêmes reçue en héritage et déjà, soyons-y attentifs, commence à poindre leur ressentiment vis-à-vis de la résignation et de l'indifférence dont nous continuons de faire preuve à cet égard, nous leurs aînés. »

Jean-Claude Pierre, président du mouvement Nature & Culture,
« Quand la jeunesse se refroidit... » (point de vue),
Quest-France du 31 mai 2019.

www.ceas53.org

La mort et le deuil : des albums enfance et jeunesse (mars 2020)

Le dossier est complété avec une présentation des albums *Quelqu'un que tu aimais est mort*, d'Agnès Auschitzka et Qu Lan (Bayard, 2019) et *Au revoir Blaireau*, de Susan Varley (Gallimard Jeunesse, 2019)